



ADMINISTRATION

Des préconisations pour une utilisation économe de l'eau

Publié le 07 août 2019

Depuis le début de l'été, nous traversons des épisodes de fortes chaleurs qui augmentent nos besoins en eau potable. Parallèlement, nous avons eu un hiver très doux avec de faibles précipitations.

La conjugaison de ces deux phénomènes provoque une situation particulière de tensions sur nos ressources en eau. Nous devons tous faire preuve de responsabilité et de vigilance jusqu'au retour des périodes de pluies.

Dans cette attente, nous devons veiller à une utilisation économe de l'eau et au strict respect des arrêtés de sécheresse de la Préfecture :

- ▶ Arrêt de l'arrosage des pelouses et jardins d'agrément
- ▶ Arrosage des jardins potagers uniquement entre 20h et 8h

- ▶ Limitation des travaux trop consommateurs d'eau,
- ▶ Arrêt du remplissage des piscines individuelles
- ▶ Lavage des véhicules uniquement dans des stations professionnelles

Ces recommandations de bon sens, rejoignent la direction que la CVH s'est elle-même fixée. Notre projet de territoire a fait du développement durable, et donc de la préservation de l'économie de l'eau, une de ses priorités. La préservation de nos ressources et l'utilisation la plus mesurée possible sont un formidable défi pour nous. À force de vigilance, et dans l'intérêt de tous, nous réussissons à infléchir nos comportements dans le sens d'une gestion vertueuse de l'eau.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)